

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 28 - 30 mai 2003

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2003/6-B/1

25 avril 2003

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT FINANCIER GÉNÉRAL

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Division des finances (FS): M. S. Sharma tél.: 066513-2700

Directeur adjoint, FS: M. E. Whiting tél.: 066513-2701

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

On trouvera dans le présent document un rapport synthétique complet sur les questions financières qui ne nécessitent pas d'être présentées au titre de points distincts de l'ordre du jour mais qui ont des incidences importantes sur la gestion financière.

Le document présente les résultats financiers provisoires pour 2002, des renseignements et analyses concernant la gestion de la trésorerie et des placements et des informations sur les projets clos à ce jour, avec des explications sur l'utilisation des soldes des projets clos. Il donne également des détails sur les excédents financiers qui ont été remboursés ou reprogrammés conformément au plan de dépenses du Directeur exécutif à la suite de la session du Conseil tenue en octobre 2002.

Le rapport inclut des renseignements sur l'utilisation des ressources financières sans restriction pour acheter des produits et des détails sur les contributions en nature et les dérogations concernant le paiement des coûts d'appui indirects (CAI), conformément aux articles XII.4 et XIII.4 e) et f) du Règlement général.

Le document contient également des renseignements sur les procédures à suivre en matière d'administration financière du Fonds d'équipement et du Compte de péréquation pour l'administration et l'appui aux programmes (AAP), comme l'a demandé le Conseil à sa troisième session ordinaire, en octobre 2002.

Projet de décision*

Le Conseil:

- prend note des renseignements figurant dans le Rapport financier général;
- attend avec intérêt des renseignements sur le financement et l'utilisation du Fonds d'équipement dans le cadre du budget et du plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005; et
- attend avec intérêt des renseignements sur le solde du Compte de péréquation AAP dans le cadre des états financiers vérifiés de l'exercice biennal 2002–2003.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



INTRODUCTION

1. À sa troisième session ordinaire, en octobre 2002, le Conseil a pris un certain nombre de décisions sur des questions financières et budgétaires au titre de points distincts de l'ordre du jour, notamment des points suivants: États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2000–2001, Soldes de trésorerie du PAM, Rapport final sur les soldes des projets clos avant 2001 et Rapport final sur le taux de recouvrement des CAI. Ces décisions sont examinées dans le présent Rapport financier général. Rendre compte des questions financières connexes dans un document unique répond à la conclusion du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.3/2002/5-A/3), qui a estimé qu'il était nécessaire de rationaliser la présentation au Conseil d'administration des renseignements financiers. Le présent document porte sur les questions financières autres que celles figurant dans les documents présentés sur les Amendements au Règlement financier (WFP/EB.A/2003/6-C1) et les Questions relatives aux politiques de financement (WFP/EB.A/2003/6-A/1).
2. Les questions financières ci-après sont présentées au Conseil pour examen:
 - a) Rapport financier intérimaire pour 2002;
 - b) Gestion de la trésorerie et des placements;
 - c) Résultat final concernant le solde des projets clos;
 - d) Rapport sur l'utilisation des fonds devant être reprogrammés;
 - e) Rapport sur l'utilisation des ressources et des dérogations;
 - f) Procédures relatives au Fonds d'équipement;
 - g) Procédures relatives au Compte de péréquation AAP.



SECTION A: RAPPORT FINANCIER INTERIMAIRE POUR 2002

3. Le rapport financier intérimaire est fondé sur les états financiers non vérifiés et les rapports relatifs aux opérations financières du PAM pour l'année 2002.
4. À compter de l'exercice biennal 2002–2003, la politique de comptabilisation des recettes a été modifiée, passant d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice. Les exceptions à l'application de cette politique concernent les contributions de produits en nature, qui sont comptabilisées au moment de la réception des produits, et les contributions en espèces destinées aux fonds bilatéraux et fiduciaires, qui continuent à être enregistrées sur la base des mouvements de trésorerie. Pour être comparables et cohérents, les comptes de l'exercice biennal 2000–2001 ont été retraités pour appliquer la méthode du fait générateur.

Recettes et dépenses

5. Un état résumé des recettes et des dépenses ainsi que des réserves et des soldes des fonds pour l'année s'achevant le 31 décembre 2002 est présenté au tableau A2. Le PAM a enregistré, sur la base du fait générateur, des recettes totales de 2 076,4 millions de dollars E.-U.; les dépenses totales ont atteint 1 689,7 millions de dollars.
6. Les recettes peuvent être décomposées comme suit: 492,5 millions de dollars de produits en nature, 1 557,2 millions de dollars d'annonces de contributions en espèces et 26,7 millions de dollars au titre des intérêts et autres recettes. Le montant du recouvrement des CAI, 110,2 millions de dollars, est inclus dans les annonces de contributions en espèces.
7. Le coût total des produits achetés et donnés en nature a été de 798,9 millions de dollars et les coûts de transport maritime de 141,5 millions de dollars. Les autres dépenses ont été les suivantes: 373,8 millions de dollars de frais de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM); 70,5 millions de dollars d'autres coûts opérationnels directs (Autres COD); 207,5 millions de dollars de coûts d'appui directs (CAD) et 97,5 millions de dollars de dépenses AAP.
8. En 2002, les coûts de transport maritime ont été inférieurs de 36 pour cent à leur moyenne annuelle du dernier exercice biennal en raison de la réduction de 16,5 pour cent du volume des expéditions et de la non prise en compte dans les recettes et les dépenses des primes de 48,0 millions de dollars versées au titre de la réglementation relative à la préférence de pavillon pour les expéditions des États-Unis.
9. Les dépenses de TTEM ont augmenté en 2002 en raison, surtout, des opérations d'urgence complexes telles que celle menée en Afghanistan, dont les coûts de transport terrestre et intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM) ont été élevés.
10. En 2002, les dépenses AAP se sont chiffrées à 97,5 millions de dollars, soit 46,5 pour cent du budget AAP approuvé pour 2002–2003, à savoir 209,8 millions de dollars. Les recettes AAP ont été de 111,1 millions de dollars: 110,2 millions au titre des CAI et 0,9 million au titre des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements (CCEG), de sorte que l'excédent du budget AAP pour 2002 s'est chiffré à 15,8 millions de dollars, y compris des économies de 2,2 millions de dollars au titre des annulations d'engagements de 2001.



11. En 2002, 64,4 millions de dollars de soldes de fonds ont été reprogrammés et 37,3 millions remboursés aux donateurs. La reprogrammation des fonds à la suite de la troisième session ordinaire du Conseil d'administration d'octobre 2002 est présentée à la section D du présent rapport.

État des avoirs et des engagements

12. L'état des avoirs et des engagements ainsi que des soldes et des réserves des fonds au 31 décembre 2002 est présenté au tableau A3.

Liquidités et placements à court terme

13. Le montant des liquidités et des placements à court terme (968,0 millions de dollars) a augmenté de 205,6 millions de dollars par rapport à 2001 en raison, essentiellement, d'une forte contribution en espèces fournie en décembre 2002 par l'un des principaux donateurs ainsi que d'un montant de 17,9 millions de dollars représentant la part de l'investissement du PAM dans le Régime des indemnités pour la cessation de services et le Fonds de réserve du plan d'indemnisation, précédemment administrés par la FAO. On trouvera à la section B de plus amples renseignements sur les liquidités et les placements à court terme.
14. Les autres avoirs sont notamment les fonds détenus à titre fiduciaire par les bureaux de pays, les placements à long terme, les comptes créditeurs et les contributions à recevoir.

Contributions à recevoir

15. À la fin de 2002, les contributions à recevoir se chiffraient à 1 456,7 millions de dollars, dont 63,3 pour cent de contributions non réglées confirmées en 2002 et 33,6 pour cent de contributions dues pour l'exercice biennal 2000–2001. Un pourcentage de 3,1 pour cent seulement n'a pas encore été reçu pour les contributions de 1999 et des années précédentes, comme le montre le tableau A1.

TABLEAU A1: VIEILLISSEMENT DES CONTRIBUTIONS À RECEVOIR
(en millions de dollars)

Année	2002	2001
2002	923,2	-
2001	349,4	1 052,8
2000	139,5	293,4
1999 et années précédentes	44,6	298,7
Total	1 456,7	1 644,9

16. Les contributions annoncées d'un montant de 1 456,7 millions de dollars non versées au 31 décembre 2002 représentent 86 pour cent des dépenses totales de l'année, soit environ dix mois de dépenses.
17. En 2002, il a été entrepris un examen des contributions non réglées pour la période 1996–2000 dont il ressort que 238,8 millions de dollars représentaient des contributions qui avaient expiré ou qui ne seraient pas requises parce que les projets étaient clos ou achevés. Une provision correspondante a été constituée pour annuler ces contributions; le montant de 1 456,7 millions de dollars indiqué au tableau A1 s'entend déduction faite de cette provision.



Engagements à court terme

18. Le total des comptes débiteurs et des engagements non réglés était de 339,0 millions de dollars, soit environ 20 pour cent des dépenses annuelles. Cela indique qu'il y a un délai de 73 jours entre l'engagement des fonds et le décaissement effectif.
19. Les autres engagements à court terme comprenaient le prêt du Fonds central autorenouvelable d'urgence (CERF) et les fonds fiduciaires détenus dans les bureaux de pays.

Réserves et soldes des fonds

20. Les soldes des fonds sont les annonces des contributions en espèces non dépensées qui sont reportées d'une année sur l'autre. Le solde total des fonds, soit 1 722,4 millions de dollars à la fin de 2002, comprenait 494,5 millions de dollars de liquidités et 1 227,9 millions de dollars de sommes à recevoir. Les soldes des fonds, par catégorie d'activité, étaient de 218,0 millions de dollars pour les activités de développement, de 826,1 millions de dollars pour les opérations d'urgence, de 289,2 millions de dollars pour les interventions prolongées de secours et de 33,5 millions de dollars pour les opérations spéciales. Les autres soldes de fonds comprennent le Fonds général et les comptes spéciaux —soit 196,2 millions de dollars— et les fonds bilatéraux et fiduciaires —soit 59,3 millions de dollars
21. Les réserves sont des fonds mis de côté par le Conseil à des fins spécifiques. Au 31 décembre 2002, les réserves comprenaient 57,0 millions de dollars pour la Réserve opérationnelle, 29,0 millions de dollars pour le Compte d'intervention immédiate (CII), 25,0 millions de dollars pour le Mécanisme d'avances au titre des CAD, 9,3 millions de dollars pour le Compte de péréquation des dépenses de personnel et 3,1 millions de dollars pour le Compte pour les mesures de sécurité du personnel.
22. En 2002, 23,4 millions de dollars ont été prélevés sur le CII pour financer des projets et 14,7 millions de dollars ont été reçus sous forme de contributions.
23. En 2002, 3,4 millions de dollars ont été prélevés sur le Compte pour les mesures de sécurité du personnel pour couvrir la part revenant au PAM des dépenses du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD).

TABLEAU A2: ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES, ET DES SOLDES DES FONDS POUR L'ANNÉE S'ACHEVANT LE 31 DÉCEMBRE 2002, SUR LA BASE DU FAIT GÉNÉRATEUR (en millions de dollars)

	2002	Exercice biennal 2000–2001
RECETTES		
Contributions en nature sous forme de produits	492,5	907,8
Autres contributions (sur la base du fait générateur)	1 557,2	2 962,1
Contributions de contrepartie des gouvernements	0,9	3,0
Intérêts	21,6	88,5
Ajustements de change	(0,6)	(4,4)
Recettes accessoires	4,8	17,4
Total recettes	2 076,4	3 974,4



TABLEAU A2: ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES, ET DES SOLDES DES FONDS POUR L'ANNÉE S'ACHEVANT LE 31 DÉCEMBRE 2002, SUR LA BASE DU FAIT GÉNÉRATEUR (en millions de dollars)

	2002	Exercice biennal 2000–2001
DÉPENSES		
Produits en nature	492,5	907,8
Produits achetés	306,4	605,3
Transport maritime et coûts connexes	141,5	442,2
Transport terrestre, entreposage et manutention	373,8	515,3
Autres coûts opérationnels directs	70,5	118,8
Coûts d'appui directs	207,5	370,6
Administration et appui aux programmes	97,5	229,6
Total dépenses	1 689,7	3 189,6
Excédent des recettes sur les dépenses	386,7	784,8
Solde des fonds en début de période	1 647,4	1 019,5
Reprogrammation de soldes de fonds inutilisés	(64,4)	(102,2)
Remboursement de fonds inutilisés	(37,3)	(4,2)
Provision pour annulation de contributions	(198,3)	-
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(1,7)	-
Économies sur annulation d'engagements d'exercices antérieurs	2,2	4,3
Virements aux réserves (prélèvements)	(12,2)	(54,8)
Soldes des fonds en fin de période	1 722,4	1 647,4
Liquidités	494,5	303,2
Sommes à recevoir	1 227,9	1 344,2

TABLEAU A3: ÉTAT DES AVOIRS, DES ENGAGEMENTS, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS (en millions de dollars)

	31 décembre 2002	31 décembre 2001
AVOIRS		
Liquidités et placements à court terme	968,0	762,3
Fonds détenus localement à titre fiduciaire	47,4	57,3
Placements à long terme	64,2	85,4
Contributions à recevoir	1 456,7	1 644,9
Comptes créditeurs	117,8	91,4
Total avoirs	2 654,1	2 641,3



TABLEAU A3: ÉTAT DES AVOIRS, DES ENGAGEMENTS, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS (en millions de dollars)

	31 décembre 2002	31 décembre 2001
ENGAGEMENTS		
Engagements à court terme		
Comptes débiteurs	142,6	119,3
Engagements non réglés	196,5	230,7
Prêts à rembourser	23,5	-
Fonds détenus localement à titre fiduciaire	45,4	57,3
Total engagements à court terme	408,0	407,3
Engagements à long terme		
Fonds de prestations dues au personnel	65,4	66,0
Prêt à long terme	106,0	106,0
Total engagements à long terme	171,4	172,0
Total engagements	579,4	579,3
RECETTES COMPTABILISÉES D'AVANCE	228,9	300,6
RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS		
Réserve opérationnelle	57,0	57,0
Compte d'intervention immédiate	29,0	37,0
Mécanisme d'avances au titre des CAD	25,0	13,5
Compte de péréquation des dépenses de personnel	9,3	-
Compte pour les mesures de sécurité du personnel	3,1	6,5
Soldes des fonds	1 722,4	1 647,4
Total réserves et soldes des fonds	1 845,8	1 761,4
Total engagements, réserves et soldes des fonds	2 654,1	2 641,3



SECTION B: GESTION DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

Solde de trésorerie

24. Au 31 décembre 2002, le PAM avait 968,0 millions de dollars de liquidités et de placements à court terme, compte non tenu des 47,4 millions de dollars détenus à titre fiduciaire dans les bureaux de pays et 64,2 millions de dollars en bons STRIPS du Trésor américain réservés au remboursement d'un prêt à long terme.
25. Le montant total des liquidités et placements à court terme était de 508,5 millions de dollars pour les activités d'exploitation, 328,4 millions de dollars pour les réserves et autres comptes et 131,3 millions de dollars pour les activités de placement et de financement, comme le montre le tableau B1.

**TABLEAU B1: LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2002
(en millions de dollars)**

LIQUIDITÉS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	
Solde des projets achevés et clos	60,8
Engagé pour des montants non réglés	179,8
Engagements en cours	267,9
Total liquidités résultant des activités d'exploitation	508,5
LIQUIDITÉS RÉSULTANT DES RÉSERVES ET AUTRES COMPTES	
Réserves	123,4
Fonds bilatéraux et fiduciaires	69,3
Fonds général et comptes spéciaux	93,7
Excédent du produit du prêt à long terme	41,8
Total liquidités résultant des réserves et autres comptes	328,2
LIQUIDITÉS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT	
Fonds de prestations dues au personnel	65,4
Comptes débiteurs	42,4
Prêt CERF	23,5
Total liquidités résultant des activités de placement et de financement	131,3
Total liquidités et placements à court terme	968,0

⇒ *Liquidités résultant des activités d'exploitation*

26. Il s'agit des liquidités et des contributions en espèces en cours d'engagement, des sommes mises de côté pour couvrir les dépenses engagées ou déjà encourues pour des projets, ainsi que des excédents des projets clos et achevés disponibles pour reprogrammation ou remboursement aux donateurs. Le solde des liquidités résultant des activités d'exploitation (508,5 millions de dollars) représente 53 pour cent du total des liquidités et placements à court terme, ce qui équivaut à cinq mois de dépenses sur la base des chiffres de 2002.



⇒ Liquidités résultant des réserves et autres comptes

27. Cette partie des liquidités représente les réserves autorisées par le Conseil à des fins spécifiques pour assurer la continuité des opérations. Il s'agit de la Réserve opérationnelle et du CII, de l'excédent non affecté du Fonds général ainsi que des liquidités affectées aux comptes spéciaux tel que le fonds d'auto-assurance et le Fonds d'équipement. Le montant de 328,2 millions de dollars se rapportant aux réserves et aux autres comptes représente 40 pour cent du montant total des liquidités et des placements à court terme.

⇒ Liquidités résultant des activités de placement et de financement

28. Il s'agit du fonds de prestations dues au personnel temporairement placé à court terme en attendant la sélection de gestionnaires des fonds à long terme, du montant de 23,5 millions de dollars du CERF et des comptes débiteurs, de 42,4 millions de dollars. Le montant de 131,3 millions de dollars se rapportant aux activités de placement et de financement représente 7 pour cent du montant total des liquidités et des placements à court terme.

Composition des liquidités et des placements à court terme

29. Sur 968,0 millions de dollars de liquidités et de placements à court terme, 17,8 millions de dollars, soit environ 2 pour cent, étaient détenus dans les comptes des bureaux de pays; le reste, soit 950,2 millions de dollars ou 98 pour cent, étaient détenus au siège.

**TABLEAU B2: VENTILATION DES LIQUIDITÉS
ET DES PLACEMENTS
(en millions de dollars)**

	Année s'achevant le 31 décembre 2002	Année s'achevant le 31 décembre 2001
Siège		
Comptes bancaires du siège	66,2	63,1
Compte du marché monétaire	96,5	25,7
Placements à court terme	787,5	658,4
Total	950,2	747,2
Bureaux de pays	17,8	15,1
Total des liquidités et des placements à court terme	968,0	762,3

30. Au total, 17,8 millions de dollars étaient détenus dans 198 comptes bancaires de bureaux de pays. Les soldes bancaires des comptes de fonctionnement étaient maintenus au niveau minimum, équivalant à environ une semaine de besoins. Cela a été possible grâce à un suivi étroit des soldes bancaires et à l'introduction d'un système de virement en plusieurs tranches et non plus une fois par mois. Compte tenu de l'accroissement des opérations en Afghanistan et en Éthiopie ainsi que dans les pays de l'Afrique australe, les soldes globaux des comptes bancaires des bureaux de pays ont été supérieurs à leurs niveaux de 2001.



31. Au siège, 38,5 millions de dollars étaient détenus dans cinq comptes bancaires de fonctionnement et 27,7 millions de dollars dans dix autres comptes bancaires. Le Service de la trésorerie suit les soldes bancaires pour s'assurer qu'ils sont maintenus au minimum dans les comptes de fonctionnement porteurs de moins d'intérêts.
32. Un montant équivalant aux besoins d'environ trois semaines, soit en moyenne à peu près 58,0 millions de dollars cette année, était détenu dans un compte du marché monétaire dont le solde était de 96,5 millions de dollars au 31 décembre 2002. Le compte du marché monétaire est un portefeuille d'actifs diversifiés investi exclusivement dans des instruments du marché monétaire de grande qualité aisément mobilisables tels que des obligations d'État, de banques et de sociétés. Ce portefeuille permet les retraits à très brèves échéances et même avec valeur du jour même.
33. En 2002, le compte du marché monétaire avait un rendement annuel moyen de 1,67 pour cent, contre des taux d'intérêt moyens de 0,94 pour cent pour les comptes bancaires libellés en dollars.

⇒ **Placements à court terme**

34. Au 31 décembre 2002, le PAM avait des placements à court terme d'un montant de 787,5 millions de dollars, d'une valeur boursière de 797,4 millions de dollars, dans cinq portefeuilles d'instruments à revenu fixe administrés par cinq gestionnaires extérieurs. Les gestionnaires de placements sont contractuellement tenus de n'investir que dans des instruments à revenu fixe de grande qualité pouvant être réalisés à tout moment. Le tableau ci-après illustre les mouvements des placements à court terme en 2002.

**TABLEAU B3: MOUVEMENTS DES PLACEMENTS À COURT TERME EN 2002
(en millions de dollars)**

Solde d'ouverture, 1er janvier 2002	658,4
Retraits	(177,0)
Dépôts	290,0
Produits nets des plus-values et moins-values réalisées	17,3
Frais et dépenses	(1,2)
Solde de clôture, 31 décembre 2002	787,5

35. La performance annuelle du portefeuille de placements à court terme, après déduction des frais d'investissement, a été de 2,81 pour cent, contre un niveau de référence établi de 2,57 pour cent (indice de trésorerie à trois mois de J.P. Morgan, plus 50 points de base).
36. Tout au long de 2002, le portefeuille de placements à court terme à revenu fixe a été géré par les cinq gestionnaires des fonds, qui ont commencé l'année avec des montants à peu près égaux. Le gestionnaire ayant enregistré les meilleurs résultats pour 2000 et 2001 était l'exception, puisque 39,7 millions de dollars de plus, représentant le produit des prêts à long terme, lui ont été confiés en septembre 2001. En novembre 2002, il a été mis fin au contrat de service de l'un des gestionnaires de placements, ses performances ayant été régulièrement inférieures au niveau de référence au cours des trois années précédentes. À la fin de 2002, les actifs détenus par ce gestionnaire ont été vendus et transférés aux deux gestionnaires dont les résultats avaient été les meilleurs durant la même période. Le tableau B4 montre la valeur boursière des placements détenus par les gestionnaires peu de



temps avant le transfert des actifs, ainsi que la performance annuelle de leurs placements, après déduction des dépenses et frais. Trois des gestionnaires de placements ont dépassé le niveau de performance de référence.

TABLEAU B4: VALEUR BOURSIÈRE DES PLACEMENTS ET PERFORMANCE ANNUELLE AU 23 DÉCEMBRE 2002¹

Gestionnaire	Valeur boursière (en millions de dollars)	Rendement annuel, après déduction des frais et dépenses (%)	Niveau de référence (%)	Excédent/ (déficit) (%)
A	96,9	1,97	2,57	-0,60
B	164,0	2,08	2,57	-0,49
C	166,2	3,40	2,57	0,83
D	206,2	2,80	2,57	0,23
E	166,0	3,33	2,57	0,76
Total	799,3	2,81	2,57	0,24

¹ Avant qu'il ne soit mis fin au contrat du cinquième gestionnaire.

⇒ *Placements à long terme*

37. En 2001, le PAM a investi 66,3 millions de dollars en bons STRIPS du Trésor des États-Unis, dont les échéances et les valeurs correspondent au paiement des intérêts et du principal du prêt à long terme. Le premier paiement d'intérêts d'un montant de 2,1 millions de dollars a été effectué en mai 2002, laissant un solde STRIPS de 64,2 millions de dollars à la fin de 2002.

Principales initiatives de gestion en 2002

⇒ *Regroupement et concentration des liquidités*

38. Le PAM a commencé à discuter avec les fournisseurs de services bancaires du développement des comptes à solde nul dans 22 bureaux de pays et bureaux régionaux. Le PAM peut réduire au minimum les soldes de trésorerie détenus dans ces bureaux tout en ayant facilement accès à des liquidités quand ils sont nécessaires en regroupant les comptes bancaires des bureaux de pays et des bureaux régionaux en une structure de comptes à solde nul. Les décaissements des comptes auxiliaires à solde nul sont financés quotidiennement par le compte principal, ce qui aboutit à des soldes nuls des comptes auxiliaires des bureaux de pays à la fin de chaque journée. C'est là un moyen de gestion des liquidités plus efficace que le maintien des soldes dans des comptes bancaires individuels.
39. La mise en œuvre des comptes à solde nul dans les bureaux de pays doit être complétée par un système bancaire électronique permettant d'accéder aisément aux liquidités lorsqu'elles sont requises et d'avoir des renseignements sur les transactions en temps réel.



⇒ *Fonds de prestations dues au personnel*

40. Une étude actuarielle des engagements relatifs aux prestations dues au personnel à la fin de 2001 a montré que l'actif était supérieur au total du passif. Au cours de sa troisième session ordinaire, en octobre 2002, le Conseil a approuvé la rétention de l'excédent de l'actif sur le passif au titre des fonds de prestations dues au personnel. À la fin de 2002, le total des avoirs du fonds de prestations dues au personnel, actuellement détenus sous forme de placements à court terme, représentait 65,4 millions de dollars. Il s'agit de fonds précédemment détenus par la FAO sous forme de placements à long terme au titre du Régime des indemnités pour la cessation de service et du Fonds de réserve du plan d'indemnisation, auxquels il a été mis fin sur recommandation du Commissaire aux comptes.
41. Les fonds seront investis à long terme, 40 pour cent étant placés en valeurs mondiales et 60 pour cent en instruments mondiaux à revenu fixe sur la base d'une étude actif/passif entreprise et achevée en 2002. Le processus de sélection du gestionnaire des placements du Fonds de prestations dues au personnel a débuté à la fin de 2002.

⇒ *Gestion des placements*

42. Le Secrétariat a renforcé la capacité de suivi des placements en s'adjoignant les services d'un spécialiste en la matière en septembre 2002 et en introduisant un système d'alerte qui surveille les activités des gestionnaires extérieurs de placements sur une base quotidienne, repère tout écart par rapport aux directives approuvées en matière de placement et en informe le Secrétariat.
43. Une étude de la gestion des liquidités des fonds fiduciaires a été entreprise vers la fin de 2002 en vue d'aider les bureaux de pays à gérer leurs fonds. Ses résultats aideront à identifier les possibilités de placement et les fournisseurs de services, ainsi qu'à formuler une politique de placement mettant l'accent sur la préservation du capital, la liquidité et un rendement supérieur au taux de référence. Cette étude devrait être achevée en 2003.



SECTION C: RÉSULTAT FINAL CONCERNANT LES SOLDES DES PROJETS CLOS

Solde des projets clos avant 2001

44. Un rapport final sur les soldes des projets clos avant 2001 et transférés sous WINGS a été présenté au Conseil à sa troisième session ordinaire, en octobre 2002. Il indiquait qu'il existait un solde financier net global de 117,27 millions de dollars, dont un solde de contributions à recevoir de 70,58 millions de dollars et des soldes de trésorerie de 46,69 millions de dollars.
45. Après la session du Conseil, conformément au programme décrit dans le rapport, le Secrétariat a continué de discuter des soldes de trésorerie des projets clos avec les donateurs en vue d'une reprogrammation ou d'un remboursement des montants, selon la préférence du donateur. L'analyse se poursuit sur le solde financier pour les donateurs qui utilisent un mécanisme d'avances partielles et de remboursements pour le paiement des contributions.
46. Le tableau C1 illustre la situation des projets clos transférés sous WINGS au 31 mars 2003.

**TABLEAU C1: SOLDE FINANCIER NET GLOBAL DES PROJETS CLOS
(AVANT 2001) (en millions de dollars)**

	Contributions à recevoir	Soldes de trésorerie	Solde financier net global
Au 30 juin 2002	70,58	46,69¹	117,27
Ajustements des contributions et liquidités reçues	(5,08)	1,59	(3,49)
Montants reprogrammés		(34,24)	(34,24)
Montants remboursés		(5,38)	(5,38)
Au 31 mars 2003	65,50	8,66	74,16

¹ Le solde au 31 décembre 2002 était de 24,3 millions de dollars.

47. Les soldes des contributions à recevoir ne représentent pas pleinement les fonds mobilisables et seront amortis lors de l'ajustement comptable. L'apurement des soldes restants sera réalisé lorsque les discussions avec les divers donateurs seront achevées et que toutes les analyses en cours seront terminées.

Soldes des projets clos en 2002

48. Deux cent vingt projets de plus ont été clos en deux étapes en 2002. La clôture financière a été achevée pour 174 d'entre eux et des rapports finals normalisés soumis aux donateurs. Les 46 autres projets seront clos sur le plan financier et les rapports finals publiés au 30 juin 2003, après règlement de tous les engagements financiers correspondants.



49. Dans l'état des excédents et des soldes des fonds présenté au Conseil en octobre 2002, l'excédent de trésorerie (d'un montant de 36,5 millions de dollars au 31 décembre) pour les projets dont les opérations ont pris fin en 2002 était estimé à 30,9 millions de dollars. Bien que les soldes de ces projets clos figurant dans les rapports normalisés correspondants soient définitifs, le recouvrement de nouvelles contributions et l'ajustement des soldes des montants à recevoir pourraient amener à revoir les soldes des contributions à recevoir et des excédents de trésorerie.
50. Comme par le passé, il sera demandé aux donateurs d'autoriser la reprogrammation des soldes de trésorerie découlant de la clôture des projets, mais ils auront également la possibilité de demander le remboursement des soldes se rapportant à leurs contributions.

Processus en cours

51. Le système WINGS a permis un examen plus rigoureux de la gestion financière des projets et ainsi de clore les projets dans de meilleurs délais, tant d'un point de vue opérationnel que financier, conformément aux dates d'achèvement prescrites, par le biais d'un suivi étroit des dates de fin de projet.
52. En outre, un accent accru a pu être mis sur le suivi de la gestion financière pendant toute la durée des projets. Cela permettra de repérer au plus tôt toute sous-utilisation éventuelle des ressources afin que le Secrétariat entreprenne la reprogrammation avant la clôture des projets, ce qui améliorera globalement l'utilisation des ressources. Le calcul des soldes financiers des projets clos sera à l'avenir un travail de gestion financière de routine, et les soldes financiers seront directement communiqués aux donateurs.



SECTION D: RAPPORT SUR L'UTILISATION DES FONDS À REPROGRAMMER

53. À sa troisième session ordinaire, en octobre 2002, le Conseil a approuvé l'utilisation des excédents pour financer une partie du plan de dépenses présenté au tableau 13 du Rapport du Directeur exécutif sur les affaires financières du PAM pour l'exercice biennal 2000–2001 (WFP/EB.3/2002/5.A/1/1). Le financement du reste du plan de dépenses sera subordonné à l'accord des donateurs d'utiliser les autres excédents des projets clos, les indemnités d'assurance et les soldes du Compte général des donateurs.
54. Le tableau D1 donne des renseignements détaillés sur la reprogrammation au 31 mars 2003 des excédents et des soldes des fonds, par catégories d'activité du PAM et autres activités indiquées dans le plan de dépenses.
55. Les discussions se poursuivront avec les donateurs en vue d'obtenir leur approbation pour utiliser les soldes excédentaires, y compris ceux des projets clos en 2002 pour lesquels les rapports normalisés ont été soumis aux donateurs.

**TABLEAU D1: MISE À JOUR AU 31 MARS 2003
DES EXCÉDENTS ET SOLDES DES FONDS
APPELANT UNE DÉCISION¹
(en millions de dollars)**

	Excédents/ Soldes des fonds	Reprogrammés	Remboursés
EXCÉDENTS ET SOLDES DES FONDS			
Utilisation des excédents sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration			
Avant 1996—donateurs non identifiés	13,5	13,2	0,3
Dividende du compte d'auto-assurance	10,0	10,0	
Excédent non affecté du Fonds général—intérêts	22,7	20,6	
Excédent du produit du prêt	39,9		
Total partiel, excédents soumis à l'approbation du Conseil d'administration	86,1	43,8	0,3
Utilisation d'autres excédents sous réserve de l'approbation des donateurs			
Indemnités d'assurance	10,2	2,5	
Compte général des fonds fiduciaires	29,2	4,8	0,8
Avant 1996—donateurs identifiables	2,5	1,7	
Total partiel, utilisation d'autres excédents sous réserve de l'approbation des donateurs	41,9	9,0	0,8
Utilisation des soldes non dépensés sous réserve de l'approbation des donateurs			
Projets clos transférés sous WINGS	46,6	34,2	5,4
Projets achevés en 2002	30,9		
Total partiel, utilisation des soldes non dépensés sous réserve de l'approbation des donateurs	77,5	34,2	5,4
Total	205,5	87,0	6,5



**TABLEAU D1: MISE À JOUR AU 31 MARS 2003
DES EXCÉDENTS ET SOLDES DES FONDS
APPELANT UNE DÉCISION¹
(en millions de dollars)**

	Excédents/ Soldes des fonds	Reprogrammés	Remboursés
Reprogrammation des excédents et des soldes des fonds			
Reconstitution du CII		1,9	
Catégorie d'activité: développement		17,8	
urgence		33,0	
IPSR		18,5	
Développement et mise à niveau des systèmes		11,0	
Coûts récurrents d'appui aux systèmes		2,8	
Total partiel, reprogrammation des excédents et des soldes des fonds		85,5	
Autres activités spécifiées par des donateurs		1,5	
Total		87,0	

¹ Tableau 12, WFP/EB.3/2002/5-A/1/1.



SECTION E: RAPPORT SUR L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DES DEROGATIONS

56. Dans la présente section, le Conseil trouvera les renseignements visés aux articles XII.4 et XIII.4 du Règlement général concernant: i) l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits (article XII.4); ii) les contributions en produits ou en services uniquement des gouvernements de pays en développement, de pays en transition et d'autres pays donateurs non habituels (article XIII.4 e)); et iii) les dérogations concernant le recouvrement des CAI pour les contributions en nature destinées à financer les CAD (article XIII.4 f)).

Utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits (article XII.4 du Règlement général)

57. Aux fins du présent rapport, les contributions multilatérales en espèces pour la catégorie des activités de développement sont considérées comme étant des ressources en espèces sans restriction. Ces ressources ont été utilisées pour couvrir les engagements annuels demandés/affectés au titre de projets de développement.
58. En 2002, 52,5 millions de dollars ont été disponibles au titre des ressources en espèces sans restriction, dont 28,2 millions de dollars ou 53,6 pour cent ont servi à acheter des produits dans des pays en développement et 24,3 millions de dollars ou 46,4 pour cent dans des pays développés. Le détail est présenté au tableau E1.
59. On trouvera dans le Rapport du Directeur exécutif sur les affaires financières du PAM pour l'exercice biennal 2000–2001 (WFP/EB.3/2002/5.A/1/1) de plus amples renseignements sur les achats de produits aux pays en développement, toutes ressources en espèces et toutes catégories d'activité confondues.

Contributions en produits ou en services (article XIII.4e) du Règlement général)

60. En 2002, la valeur des contributions en produits ou en services uniquement reçues de gouvernements de pays en développement, de pays en transition et d'autres pays donateurs non habituels conformément à l'article XIII.4 e) a été de 14 701 954 dollars. Des contributions en espèces de 3 461 667 dollars d'autres donateurs et 1 032 840 dollars d'autres ressources du PAM ont été utilisées à l'appui des contributions faites uniquement en produits. Il a été dérogé au recouvrement des CAI pour un montant de 1 161 791 dollars sur des contributions de produits de pays en développement, comme cela est indiqué au tableau E1 ci-après.



**TABLEAU E1: CONTRIBUTIONS FAITES EN 2002
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE XIII.4.e
(en dollars)**

Donateur	Contribution	Valeur	Autres coûts		Montant des CAI visé par la dérogation
			Financés par d'autres donateurs	Financés par le PAM	
Cuba	Produit	619 693	868 861	-	48 336
Érythrée	Produit	35 000	192 806	-	17 769
Inde	Produit	1 907 400		1 032 840	148 777
Kenya	Produit	12 139 861	2 400 000	-	946 909
Total		14 701 954	3 461 667	1 032 840	1 161 791

Dérogations au recouvrement des CAI pour des contributions en nature au titre des CAD (article XIII.4 f) du Règlement général)

61. La valeur totale des dérogations au recouvrement des CAI accordées pour les contributions en nature au titre des CAD s'est montée à 31 947 dollars en 2002. Le tableau E2 en donne le détail par donateur, catégorie d'activité, contribution du pays bénéficiaire, valeur et dérogation au recouvrement des CAI.

**TABLEAU E2: DÉROGATIONS AU RECOUVREMENT DES COÛTS D'APPUI
INDIRECTS EN 2002 POUR LES CONTRIBUTIONS EN NATURE VISANT À COUVRIR
LES CAD CONFORMÉMENT À L'ARTICLE XIII.4 f) DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL
(en dollars)**

Donateur	Catégorie d'activité	Pays bénéficiaire	Contribution	Valeur	Montant des CAI visé par la dérogation
Canada	Opération spéciale	Afghanistan	Personnel et matériel	380 000	29 640
Norvège	Opération spéciale	Rwanda	Personnel	29 581	2 307
Total				409 581	31 947



**TABLEAU E3: RAPPORT SUR L'UTILISATION DES RESSOURCES EN ESPÈCES
SANS RESTRICTION EN 2002 POUR L'ACHAT DE PRODUITS
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE XII.4 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL
(en dollars)**

Achetés en	Pays en développement	Pays développés
Afrique du Sud	2 758 665	
Allemagne		83 250
Argentine	33 360	
Belgique		243 730
Bénin	40 094	
Bhoutan	406 405	
Cambodge	119 460	
Cameroun	675 527	
Canada		12 953 024
Chine	794 581	
Côte d'Ivoire	8 727	
Cuba	7 514	
Danemark		942 380
Égypte	-26 397	
Érythrée	7 055	
États-Unis		634 104
Éthiopie	2 723 284	
France		946 392
Inde	5 822 950	
Italie		870 634
Japon		7 172 628
Kenya	699 323	
Laos	21 494	
Lesotho	801 812	
Madagascar	357 102	
Malaisie	69 551	
Malawi	212 220	
Mali	828 230	
Mauritanie	1 833	
Mozambique	726 430	
Namibie	6 880	
Népal	3 881 808	
Niger	1 304 101	
Ouganda	691 414	
Pakistan	543 448	
Pays-Bas		501 220
République dominicaine	442 761	
Rwanda	138 047	
Sénégal	380 281	
Singapour	76 468	
Soudan	1 587 629	
Tanzanie	162 883	
Tchad	171 170	
Thaïlande	112 276	
Turquie	202 784	
Zambie	1 363 436	
Total	28 154 604	24 347 363
Pourcentage	53,6%	46,4%



SECTION F: PROCÉDURES RELATIVES AU FONDS D'ÉQUIPEMENT

Généralités

62. En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé le principe de la création d'un Fonds d'équipement et le transfert des soldes du compte spécial du Programme pour l'amélioration de la gestion financière (FMIP). Le Conseil a demandé des renseignements détaillés sur les procédures applicables au Fonds d'équipement.

Objet

63. Le Fonds d'équipement a été créé à titre de mécanisme de financement des dépenses d'équipement, y compris le développement et la mise à niveau des systèmes, et pour garantir que les services d'information résultant de l'investissement dans le FMIP restent efficaces à terme.

64. Pour pouvoir bénéficier d'un financement au titre du Fonds, une dépense d'équipement doit satisfaire aux critères ci-après:

- a) la dépense aura des avantages sur le long terme, au-delà de l'exercice en cours;
- b) la dépense ne pouvait pas être financée au titre du budget AAP de l'exercice biennal en cours.

Sources de financement

65. Le Fonds d'équipement sera financé par trois sources:

- a) Des approbations spécifiques par le Conseil d'administration de transferts ou de reprogrammation d'autres fonds. En octobre 2002, par exemple, le Conseil d'administration a approuvé le transfert de 5,5 millions de dollars de solde du Compte spécial du FMIP et la reprogrammation de 11,0 millions de dollars de soldes de fonds non dépensés identifiés à la fin de 2001 pour la dotation initiale du Fonds d'équipement. Des propositions similaires pourraient à l'avenir être présentées au Conseil pour approbation.
- b) Les contributions spécifiques des donateurs qui pourraient être faites de temps à autre. Les donateurs pourraient contribuer à des projets spécifiques entrepris par le biais du Fonds d'équipement.
- c) Les recouvrements provenant des activités et programmes et des utilisateurs de biens d'équipement par le biais d'un processus de facturation interne. Les détails de cette facturation interne, notamment par recours aux taux de crédit-bail et aux prix de transfert interne du matériel installé, seront arrêtés en s'inspirant des meilleures pratiques des gouvernements et des organismes des Nations Unies.

Dépenses et mécanismes d'approbation

66. Il est prévu que les dépenses financées par le Fonds d'équipement seront des dépenses d'équipement non récurrentes qui entraîneront des avantages pour les exercices à venir. Il pourrait s'agir notamment des coûts de mise à niveau ou de remplacement du système WINGS et des dépenses d'équipement relatives aux services d'appui opérationnel non financées directement par le biais des activités des programmes et qui entraînent des coûts avant que les utilisateurs n'en profitent; les installations d'entreposage communes telles



que le Dépôt destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies (UNHRD) en est un exemple.

67. Le budget et plan de gestion de l'exercice biennal présenté au Conseil pour approbation donnera le détail des sources de financement et de l'utilisation du Fonds d'équipement.
68. Le Comité chargé des questions d'administration et de gestion ou tout autre comité nommé par le Directeur exécutif assurera la mise en œuvre des projets entrepris grâce au Fonds d'équipement.

Rapport au Conseil d'administration

69. L'utilisation du Fonds d'équipement fera l'objet d'un rapport formel soumis au Conseil d'administration dans le cadre des états financiers vérifiés de l'exercice biennal.



SECTION G: PROCÉDURES RELATIVES AU COMPTE DE PÉRÉQUATION AAP

Généralités

70. À sa troisième session ordinaire, en octobre 2002, le Conseil a pris note de la création par le Directeur exécutif d'un Compte de péréquation AAP, dont l'objet est de fournir un mécanisme permettant d'enregistrer les différences entre les recettes et les dépenses AAP d'une période à une autre.
71. La différence entre les recettes et les dépenses AAP d'un exercice biennal peut être soit un excédent, soit un déficit; c'est ce que l'on appelle l'écart AAP. Au cours des derniers exercices, ces écarts ont été dans une large mesure financés par les intérêts accumulés dans le Fonds général.
72. L'étude complète sur les CAI réalisée en 2002 a montré que les fluctuations des prix et les variations du volume des activités pouvaient entraîner des écarts entre les recettes et les dépenses AAP, que l'on recourt à une comptabilité de caisse ou à une comptabilité d'exercice. On peut donc raisonnablement supposer qu'il y aura des écarts AAP (positifs ou négatifs) au cours des exercices futurs.

Procédures régissant le Compte de péréquation AAP

73. Le Compte de péréquation AAP a été créé dans le Fonds général pour enregistrer tout excédent ou déficit net entre les recettes et les dépenses AAP d'un exercice; un rapport sera présenté au Conseil à la fin de chaque exercice, dans le cadre des états financiers vérifiés de l'exercice biennal.
74. Le solde positif ou négatif du Compte de péréquation AAP en fin d'exercice sera considéré comme une composante du budget AAP pour l'exercice biennal suivant. Le projet de budget du PAM et de plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007 inclura donc des propositions concernant la compensation de tout solde négatif ou l'utilisation des soldes positifs du Compte de péréquation AAP à la fin de l'exercice biennal 2002–2003.
75. Lorsqu'il examinera les propositions relatives au Compte de péréquation AAP, le Conseil pourra décider de:
 - a) maintenir le niveau du Compte de péréquation AAP pour compenser les éventuels, le cas échéant, futurs écarts entre les recettes et les dépenses AAP (solde positif);
 - b) réduire le taux de recouvrement des CAI et utiliser le solde pour financer une partie des coûts AAP de l'exercice biennal suivant (solde positif);
 - c) autoriser l'utilisation des intérêts perçus ou d'autres recettes du Fonds général pour reconstituer le Compte (solde négatif);
 - d) augmenter le taux de recouvrement des CAI pour l'exercice biennal suivant (solde négatif); ou
 - e) reprogrammer le solde du compte à d'autres fins (solde positif).



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	Administration et appui aux programmes
CAI	Coûts d'appui indirects
CAD	Coûts d'appui directs
CERF	Fonds central autorenewelable d'urgence
CCEG	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements
CII	Compte d'intervention immédiate
COD	Coûts opérationnels directs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMIP	Programme pour l'amélioration de la gestion financière
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNHRD	Dépôt destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies
UNSECOORD	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité

